



Accès dès la rentrée 2020 – 2021 au

## **Master droit des libertés :**

### **Droits et Histoire des Droits de l'Homme**

co-dirigé par

**Monsieur SLAMA Serge**, *Professeur de droit public*

**& Monsieur MATHIEU Martial**, *Professeur d'histoire du droit*

Dans le cadre des nouvelles règles d'accès au diplôme national du Master, [qui s'appliquent dès la rentrée 2020 – 2021](#), la faculté de droit de l'Université Grenoble-Alpes ouvre, **du mercredi 15 avril au mardi 28 avril 2020**, les candidatures au nouveau **Master droit des libertés**.

Cette sélection permettra d'accéder à la rentrée 2020 – 2021 **au Master 1 Droit des libertés**, dans une version inchangée (c'est-à-dire rattachée aux parcours « Droit public », « Droit international et européen » et « Droit privé ») puis, à la rentrée 2021 – 2022 **à un nouveau M2 Droits et Histoire des Droits de l'Homme (M2 DHDH)**, résultante de la fusion des actuels parcours de [M2 Histoire, Théorie et pratique des droits de l'Homme \(HTPDH\)](#) et [Contentieux des Droits fondamentaux \(CDF\)](#).

Ainsi, le Master droit des libertés deviendra **une mention à part entière** visant à former, sur deux années, des juristes spécialisés en droit des libertés. Par cette formation, Ils bénéficieront, à la fois, **de solides connaissances théoriques et historiques** sur les processus de proclamation des droits de l'Homme et d'inscription des libertés fondamentales dans les textes suprêmes. Ils bénéficieront également **des connaissances pratiques sur les mécanismes contentieux, ou non** (*soft law*, autorités indépendantes), permettant d'assurer la garantie des droits fondamentaux.

Accessible **aux étudiant.e.s juristes**, quels que soient leurs profils (publicistes, privatistes, pénalistes, internationalistes ou européenistes), mais aussi **politistes**, titulaires d'une L3 de Droit ou d'un diplôme équivalent (IEP), le Master Droit des libertés vise à offrir **une formation pluridisciplinaire** reposant sur l'acquisition, dans une perspective critique, d'une solide culture générale historique et théorique sur le processus de consécration des droits de l'Homme mais également sur des enseignements axés sur le contentieux des droits fondamentaux aux aspects pratiques

**Formation clinique, concours Cassin** : En plus des enseignements dispensés, les étudiant.e.s pourraient s'impliquer dans les projets [de la Clinique en droit des libertés](#), dirigée par la Pr Anca AILINCAI et à **un concours renommé de simulation de procès** devant la Cour européenne des droits de l'homme, **le « concours Cassin »**.

NB : Dans la mesure où l'adoption des nouvelles maquettes est en cours, les informations de cette annonce sont données sous réserve de modifications susceptibles d'intervenir dans le cadre du processus d'accréditation de la carte de formation

**Stages** : Durant ce Master Droit des Libertés, les étudiant.e.s feront **des stages** (facultatif en M1 et obligatoire en M2) dans la structure de leur choix dès lors qu'ils sont en lien avec l'objet du MDL.

**Débouchés** : La finalité est de former des juristes qui auront de **solides connaissances théoriques et pratiques** sur la question des droits de l'Homme afin de leur donner les outils et compétences pour accéder aux nombreuses carrières internationales (organisations internationales et européennes spécialisées dans les droits de l'Homme, OING) et nationales dans ce domaine (ONG, CNCDH, Défenseur des droits, CGLPL, etc.), particulièrement s'agissant du droit des étrangers et du droit d'asile. Il ouvre également la possibilité de préparer les concours de la fonction publique (magistrature, concours de l'administration pénitentiaire ou de la police, etc.) ou, bien sûr, à l'examen d'entrée à la profession d'avocat (CRFPA), avec notamment une préparation spécifique à la note de synthèse et au grand oral de Libertés.

**Association d'enseignements théoriques et historiques à des enseignements pratiques** : le nouveau Master 2 DHDH permettra d'associer systématiquement à un enseignement théorique, critique ou historique dans un champ, une approche pratique en développant particulièrement les aspects liés au droit et au contentieux des étrangers et au droit de l'asile, police administrative et états d'exception, au droit du changement et de la justice climatique, au droit de la protection des données personnelles, au droit des sexualités et du genre mais aussi au droit pénal ou encore au contentieux pénitentiaire. Seront aussi abordés les aspects constitutionnels, conventionnels (protections internationale et régionale des droits de l'Homme) et légaux de ces droits, dans une perspective contentieuse (contentieux administratif, QPC, procédure pénale, etc.) et non contentieuse (*soft law*).

Certains enseignements sont réalisés par des praticiens du droit ou en lien avec des acteurs locaux du droit des libertés.

**Articulation avec la recherche** : le MDL, particulièrement l'année de M2 DHDH, offrira une **initiation à la recherche**, principalement au travers des ateliers d'écriture et la rédaction d'un mémoire de recherche (dans la perspective éventuelle d'une thèse de doctorat).

Co-dirigé par un professeur d'Histoire du droit et un professeur de Droit public, tous les deux spécialisés dans les droits de l'Homme, le Master accueillera des enseignants-chercheurs de droit public, de droit privé, en particulier de droit pénal, mais aussi d'Histoire du droit. La formation sera adossée à deux laboratoires : le centre de recherches juridiques ([CRJ](#)), axe justice & libertés, et le Centre d'études et de recherches sur la sécurité internationale et les coopérations européennes ([CESICE](#)), département « Histoire des droits de l'homme » et groupe de recherche « Liberté et sécurité ». Des liens existent aussi avec des revues spécialisées dans ce domaine.

La formation sera ouverte à la fois en formation initiale et en formation continue.

**Pour candidater au Master 1 Droit des libertés** : <https://droit.univ-grenoble-alpes.fr/formation/candidater-et-s-inscrire/licences-et-masters-en-presentiel/candidater-en-master-1-121555.kjsp?RH=1480425415557>

**Contacts** : **SLAMA Serge**, [serge.slama@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:serge.slama@univ-grenoble-alpes.fr) ; <https://twitter.com/combatsth> ; **MATHIEU Martial**, [martial.mathieu@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:martial.mathieu@univ-grenoble-alpes.fr)

NB : Dans la mesure où l'adoption des nouvelles maquettes est en cours, les informations de cette annonce sont données sous réserve de modifications susceptibles d'intervenir dans le cadre du processus d'accréditation de la carte de formation